



DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

CHARTRE DE BONNE CONDUITE



Chaque participant s'engage à respecter les principales règles suivantes

De manière générale

- Il s'engage à avoir un comportement éco citoyen et contribuer au développement des idées et des actes en faveur de l'environnement.
- Il s'engage à observer quelques règles de savoir vivre : le respect de l'autre, le respect du groupe et le respect de la nature.

Sur la sécurité et les déplacements

- Il s'engage à respecter le code de la voirie routière et le code de la route et à n'emprunter que les axes routiers définis par les organisateurs.
- Il s'engage à respecter les directives qui pourraient lui être données par le responsable du groupe.
- Il s'engage à porter en permanence un gilet de sécurité.
- Il s'engage à n'emprunter que les bas-côtés des routes départementales et à n'effectuer aucun ramassage sur les parties roulantes de celles-ci.
- Il s'engage à ne pas pénétrer sur les propriétés privées même non closes.
- Il s'engage à respecter l'ordre de marche qui lui sera donné par les organisateurs et qui, par principe, sera à contre sens de la circulation automobile.
- Il s'engage à ne traverser les routes départementales que lorsque la nécessité s'impose et que l'autorisation lui en sera donnée par le responsable de groupe.
- Il s'engage, s'il est accompagné d'un mineur, à prendre sous sa responsabilité, toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité.

Sur les objets ramassés

- Il s'engage à ne ramasser les objets qui peuvent l'être que manuellement et à l'aide de gants adaptés
- Il s'engage à ne pas ramasser les déchets qualifiés de dangereux comme : seringue, bouteille de gaz, produit inflammable, huile, piles, produit portant la signalétique de produit dangereux etc., cette énonciation n'étant pas limitative et il s'engage à signaler la présence de ceux-ci au responsable du groupe.
- Il s'engage pour les déchets volumineux à les signaler au responsable de groupe qui fixera la marche à suivre pour leur évacuation éventuelle.
- Il s'engage à respecter les consignes de tri des organisateurs.

En majuscules :

Nom :

Prénom :

Ville du Domicile :

Code Postal :

Mobil :

Email :

@

Le

signature :

Charte à ramener remplie et signée le jour du ramassage et à remettre aux organisateurs. 1 charte par personne.

Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. Antoine de Saint-Exupéry